

**dindonneau**, sm. Jeune dindon.  
**dindonnier, ière**, s. Gardeur, gardeuse de dindons.

**dinée**, sf. Repas ou dépense qu'on fait à l'auberge. || Lieu où l'on s'arrête pour dîner en voyage.

**dîner**, vn. Prendre un repas vers le milieu ou vers la fin du jour.

**diner** ou **dincé**, sm. Repas fait vers le milieu ou la fin du jour. || Mets qui composent ce repas.

**dinette**, sf. Petit dîner.

**dineur**, sm. Celui qui est d'un dîner comme convive. || Amateur de diners.

**dinothérium**, sm. (g. *deinos*, terrible; *thérion*, animal.) Zool. Grand pachyderme fossile.

**diocésain, aine**, adj. et s. Qui est du diocèse. || Sm. L'évêque du diocèse.

**diocèse**, sm. (g. de *diokoë*, administrer.) Étendue de pays sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque. — Il y a en France 84 diocèses, dont 17 archevêchés et 67 évêchés, non compris ceux de l'Algérie.

**Dioclétien**. Nommé empereur romain en 284; persécuta les chrétiens; abdiqua en 305.

**Diodore de Sicile**. Historien grec du siècle d'Auguste.

**diocée**, sf. [di-è-cie.] (g. *dis*, deux; *oikia*, maison.) Classe de plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied et les fleurs femelles sur un autre: chanvre, saule, etc.

**Diogène**. (413-325 av. J.-C.) Philosophe cynique, né à Sinope, vécut à Athènes. || **DIOGÈNE (Laërce)**. (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) Historien grec; *Vies des plus illustres philosophes*.

**diotique**, adj. 2 g. Se dit des plantes qui appartiennent à la diocée.

**Dionède**. Roi d'Étolie, se distingua au siège de Troie. Trahi par sa femme à son retour, il se retira dans le S. de l'Italie.

**Dion de Syracuse**. (409-354 av. J.-C.) Détrôna Denys le Jeune. || **DION (Cassius)**. (155-240.) Historien grec, qui occupa de hautes fonctions dans l'empire romain.

**dioncé**, sf. Bot. Plante de la fam. des droseracées; vulg. *gobe-mouche*, parce qu'elle saisit les insectes en enroulant sa feuille autour de celui qui s'y pose.

**dionysiaque**, adj. 2 g. (g. *Dionysios*, Bacchus.) Qui concerne Bacchus. || **SF. PL.** Fêtes en l'honneur de Bacchus.

**dioptrique**, sf. Partie de la physique qui traite de la réfraction de la lumière. || **ADJ.** 2 g. Qui a rapport à la dioptrique.

**diorama**, sm. (g. *diá*, à travers; *orama*, vue.) Sorte de tableaux ou de vues peintes sur des toiles transparentes verticales, éclairées par une lumière venant d'en haut. || **PL.** Des dioramas.

**Dioscures**, sm. pl. *Myth.* Nom donné aux jumeaux Castor et Pollux.

**dipétale**, adj. 2 g. (g. *dis*, deux fois; *petalon*, feuille.) Bot. Qui est formé de deux pétales.

**diphthérie** ou **diphthérite**, sf. [fté.] (g. *diphthera*, membrane) Maladie grave, caractérisée par la formation de fausses membranes, surtout dans le pharynx. — *V. Croup, angine*.

**diphthongue**, sf. (g. *phthongos*, son.) Gram. Réunion de deux sons en une seule syllabe : *lieu, nuit*.

**diplomate**, sm. Personne chargée d'une fonction diplomatique. || Fig. Homme qui sait bien mener une affaire. || **ADJ.** Habile en diplomatie. || Fig. Fin, rusé.

**diplomatique**, sf. Science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des États. || Personnel des agents qui traitent ces intérêts : *la diplomatie européenne*. || Fig. Conduite habile. || *Faire de la diplomatie*, user d'adresse.

**diplomatique**, adj. 2 g. Qui a rapport à la diplomatie. || *Corps diplomatique*, ambassadeurs et ministres étrangers résidant auprès d'une puissance. || **SF.** Science qui a pour objet la lecture et la critique des chartes et diplômes.

**diplomatiquement**, adv. D'une manière diplomatique.

**diplôme**, sm. (g. *diplôb*, je plie en deux.) Titre ancien, charte, lettres patentes d'un souverain. || Acte qu'une faculté délivre conférant un titre, un grade : *diplôme de bachelier, de docteur*.

**dipode**, adj. 2 (g. *dis*, deux fois; *pous*, pied.) Zool. Qui n'a que deux pattes.

**diptères**, sm. pl. Zool. Insecte à deux ailes et six pieds, ayant une bouche disposée pour piquer et pour sucer : cousins, mouches, etc.

**diptyques**, sm. pl. [dip-tik.] (g. *dis*, deux fois; *ptusô*, plier.) Registre formé de tablettes se repliant, où l'on inscrivait, à Rome, les noms des consuls, des magistrats. || Registre où les monastères, les églises inscrivaient les noms des évêques, des bienfaiteurs, etc. || **SM.** Tableau recouvert par deux volets.

**dire**, va. (l. *dicere*; — *je dis*, nous disons, vous dites, ils disent; *je disais*; *je dis*, nous disions; *je dirai*; *je dirais*; *dis*, disions, dites; *que je dise*; *que je disse*; *disant*; *dit*, *dite*.) Enoncer par la parole : *dire un mot*. || Exprimer par écrit : *que dit-il dans sa lettre?* || Réciter, débiter : *dire sa leçon*. || Célébrer : *dire la messe*. || Proposer, offrir : *j'ai dit le prix*. || Commander, conseiller : *je vous dis de partir*. || Juger, croire : *que dire de sa conduite?* || **C'EST - A - DIRE.** loc. conj. Cela signifie. || **SE DIRE.** vpr. Dire à soi-même. || Se faire passer pour : *il se dit votre parent*.

**dire**, sm. Ce qu'une personne dit, déclare : *ce sont des dire mensongers*. || **AU DIRE DE.** loc. adv. D'après ce qu'on dit. || **SYN.** Assertion.

**direct, ecte**, adj. (l. *rectus*, droit.) Qui ne fait aucun détour : *chemin direct*. || Immédiat : *rapport direct*. || Absolu, complet : *être en opposition directe*. || Gram. Complément direct, celui sur lequel tombe directement l'action du verbe actif : *je prends mon livre*. || Construction directe, celle qui place les mots d'après l'ordre logique : *sujet, verbe, attribut*. || Train direct, qui ne s'arrête qu'aux stations principales. || *Contributions directes*. — *V. Contribution*. || *Jurisp.* Ligne directe, ligne des ascendants et des descendants, par opposition à la ligne collatérale. || **CTR.** Indirect.

**directement**, adv. Sans détour; sans intermédiaire. || **CTR.** Indirectement.

**directeur, trice**, s. Celui, celle qui administre, qui guide.

**direction**, sf. Action de diriger : *avoir la direction d'une affaire*. || Division administrative confiée à un directeur : *direction générale des postes*. || Fonctions de directeur. || Résidence d'un directeur. || Côté vers lequel une personne ou une chose se dirige. || **SYN.** Gouvernement, administration.

**directoire**, sm. Conseil chargé d'une direction publique : *le directoire fédéral de la Suisse*. || Conseil de cinq membres auxquels la constitution française de l'an III avait délégué le pouvoir exécutif (27 oct. 1795 — 9 nov. 1799). Il gouvernait à l'aide du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents, et fut renversé par Bonaparte le 18 brumaire an VIII.

**directorat**, sm. Fonctions de directeur, leur durée.

**directorial, ale**, adj. Qui appartient à un directoire : *arrêts directoriaux*.

**dirigeant, ante**, adj. Qui dirige : *classes dirigeantes*.

**diriger**, va. (l. *dirigere*, régir; — c. *diriger*.) Conduire, régir; *diriger une barque, les*